Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 17 juin 2016

INFORMATION MEDIAS

Visite des Iles Marquises par le Haut-Commissaire de la République

du jeudi 16 au dimanche 19 juin 2016

Programme

Vendredi 17 juin 2016 : **Fatu Hiva**

Accueil par M. le maire de Fatu Hiva à Hanavave

Visite puis inauguration de la centrale hydroélectrique et du nouveau réseau d'eau

Accueil traditionnel par la population de Omoa à la mairie :

- levée de couleurs,
- discours officiels,
- chants d'accueil et danses

Réunion avec le conseil municipal

Arrivée sur l'île de Fatu Hiva (Hanavave et Omoa)

Le Haut-Commissaire de la République, M. René BIDAL et le Président de la Polynésie française, M. Edouard FRITCH, ont été accueillis à leur descente de l'Aranui à Hanavave, par le Maire de Fatu Hiva, M. Henri TUEINUI, ainsi que son conseil municipal.

Accueil du Haut-Commissaire et du Président du pays par le Maire de Fatu Hiva, M. Henri TUEINUI

Contact Presse
communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Inauguration par le Haut-Commissaire de la centrale hydroélectrique de Hanavave à Fatu Hiva

A l'origine Hanavave, commune associée de 315 habitants, était alimentée par une liaison électrique aérienne depuis Omoa, la commune principale. Pour des raisons de sécurité et de maintenance, le choix a été fait en 2003 de doter la commune associée d'un groupe électrogène. Ce système a vite montré ses limites. Aussi la commune a, sans attendre, étudié différentes solutions alternatives à ce groupe électrogène. La création d'une centrale hydroélectrique hybride est vite apparue comme la solution la plus réaliste, Hanavave est alimenté par un cours d'eau réputé à ne jamais être à sec.

Le projet de centrale a été initié dans l'objectif de produire de l'électricité en quantité suffisante de façon à faire face aux pics de consommation de façon fiable, en doublant le groupe principal de production par un groupe de secours.

Le coût total de cette opération s'élève à plus de 118 millions de FCFP. Elle a été financée :

- par l'Etat sur la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR 2013) à hauteur de 23% du projet, soit un peu plus 27 millions de FCFP,
- par le Pays à hauteur de 50% soit 59 millions de FCFP,
- par la commune pour le reste soit 27%.

La réalisation de ce projet de centrale hydroélectrique fait de Fatu Hiva la première commune de Polynésie française utilisant exclusivement de l'énergie hydraulique pour la production de son électricité. L'énergie hydraulique est la première source d'électricité d'origine renouvelable, elle présente nombre d'avantages qui en font une énergie à très forte valeur ajoutée, qui ne produit ni gaz à effet de serre, ni déchet.

Visite puis inauguration de la centrale hydroélectrique et du nouveau réseau d'eau à Hanavave

Contact Presse
communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Inauguration par le Haut-Commissaire du nouveau réseau d'eau potable d'Omoa à Fatu Hiva

La commune a réalisé, en 2002, dans les deux villages de l'île, OMOA et HANAVAVE, une première tranche de travaux pour rénover le réseau d'eau existant. Elle a souhaité en 2010 poursuivre l'opération entreprise par une seconde tranche.

Pour la mener à bien, il a été nécessaire d'actualiser le programme de travaux figurant au schéma directeur initial qui datait de plus de 10 ans. L'objectif fixé est : la distribution d'eau potable à l'ensemble des habitants.

La commune a confié une mission de maîtrise d'œuvre à la Direction de l'Ingénierie Publique (DIP) du Haut-commissariat de la Polynésie française. Le montant total TTC de l'opération est estimé à 56 millions de FCFP.

Concernant le volet études, l'Etat est intervenu au titre du Fonds intercommunal de péréquation (FIP) à hauteur de 80% (3 millions de FCFP), le solde soit 20% restant, est à charge de la commune. Concernant le volet travaux, l'Etat est intervenu au titre du Contrat de projets à hauteur de 25 millions de FCFP soit 50%, à parité avec le Pays.

Inauguration par le Haut-Commissaire du nouveau réseau d'eau potable d'Omoa à Fatu Hiva

Contact Presse
communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Réunion de travail avec le Maire de Fatu Hiva et son conseil municipal à la mairie

Le Haut-Commissaire et le Président du Pays et leurs délégations ont reçu un accueil traditionnel et populaire très chaleureux devant la mairie de Fatu Hiva. Les enfants des écoles primaires et leurs enseignants ont entonné les Hymnes territorial et national pendant que les couleurs de la République, de la Polynésie française et des Marquises étaient hissées.

Le Maire de Fatu Hiva et la population de l'île ont voulu exprimer par cette forte mobilisation leur fierté d'accueillir une délégation de cette importance conduite par le Haut-Commissaire de la République et le Président de la Polynésie française, accompagnée de Parlementaires, de Ministres du gouvernement et de Représentants à l'Assemblée de la Polynésie française.

Très touché par cet accueil exceptionnel, le Haut-Commissaire a exprimé sa gratitude au Maire et aux habitants de Fatu Hiva en parlant des Marquises comme : «…d'un magnifique territoire qui ne ressemble à aucun autre… » et il a dit tout son plaisir d'avoir fait la connaissance d'un Maire dynamique qui lui a présenté les principaux équipements communaux financés par l'Etat et le Pays aux côtés de la commune.

Au cours du conseil municipal, le Maire a exposé aux autorités ses projets prioritaires comme le bétonnage de la route traversière, la protection des berges et l'aménagement du quai de Hanavave.

Le Haut-Commissaire a tenu à réaffirmer le soutien de l'Etat, avec l'appui du Pays, à une commune qui a su utiliser chaque franc versé au mieux de l'intérêt général et qui a su innover au point d'être la première commune autonome en énergie, grâce à l'hydroélectricité et au photovoltaïque. Elle est en quelque sorte la première commune verte de Polynésie française.

M. René BIDAL a également relevé que le caractère structurant des projets et leur bon dimensionnement permet à Fatu Hiva d'évoluer sereinement, quant à ses besoins énergétiques pour les années à venir.

La visite s'est terminée par une réunion avec le Maire et son conseil municipal

Contact Presse
communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr